



# BULLETIN

## TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers  
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

### À TOUTES LES SECTIONS LOCALES DU DISTRICT 140 22<sup>e</sup> CONGRÈS ANNUEL, ONTARIO LES 25, 26 ET 27 OCTOBRE 2022

Chères consœurs, chers confrères,

En raison de la situation continue des variants associés à COVID-19, l'exécutif du district des transports 140 a décidé qu'il serait plus sécuritaire pour l'ensemble des délégués et des invités de reporter la tenue du 22<sup>e</sup> congrès annuel. Par conséquent, le congrès se tiendra les 25, 26 et 27 octobre 2022.

Le congrès se tiendra au même endroit, en Ontario :

**Delta Hotels by Marriott**  
101, rue Lyon  
Ottawa (Ontario) Canada K1R 5T9

\*\*\*\*\*  
**\*\*\*CE BULLETIN VISE AUSSI À INFORMER TOUTES LES SECTIONS LOCALES QUE LE MANDAT DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS ACTUELLEMENT ÉLUS EST CONSIDÉRÉ COMME TERMINÉ\*\*\***

Il y a eu consultation entre l'exécutif du district 140 et le bureau canadien de l'AIMTA. Le résultat de ces délibérations est le suivant.

« L'application des règlements actuels du district donnera suffisamment de temps au district pour planifier le congrès de 2022 et pour envoyer tous les documents du congrès aux délégués accrédités des sections locales au moins 45 jours avant le début du congrès. De plus, les sections locales auront ainsi suffisamment de temps pour procéder aux mises en candidature de leurs délégués en février et aux élections des délégués en avril 2022. »

**IL FAUDRA DONC TENIR DE NOUVELLES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS POUR LE CONGRÈS DU DISTRICT DES TRANSPORTS 140 EN 2022.**

Les règlements suivants du district des transports 140 s'appliquent.

**Article IV – Congrès** des règlements du district des transports 140 :

- 4.03** Les sections locales relevant de la compétence du district sollicitent les mises en candidature de délégués en février et tiennent leurs élections en avril.
- 4.04** Les sections locales représentant les délégués de section locale élus soumettent les lettres de créance desdits délégués au secrétaire-trésorier du district le ou avant le 31 juillet.

Veuillez vous assurer que votre section locale respecte le processus et les dates indiqués ci-dessus.

Solidairement,

Alfredo Acrobati,  
Secrétaire-trésorier  
District des transports 140, AIMTA

**BULLETIN N° 044 – PUBLIÉ LE 13 OCTOBRE 2021  
VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079  
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252  
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707  
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)  
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)